

TRAVAIL DU SEXE

Le magazine de ProCoRe

*La criminalisation
du travail du sexe*

Éditorial

En 1999, la Suède a été le premier pays du monde à introduire une interdiction d'acheter des services sexuels. Sous cette interdiction (ou « sexköpslagen »), l'achat de services sexuels devient punissable, mais pas la vente de ces mêmes services. Aujourd'hui, la France, la Norvège, le Canada, l'Islande ou l'Irlande connaissent également une telle interdiction, avec des modalités diverses.

Les mouvances féministes radicales qui soutiennent ce type de loi affirment que l'égalité des sexes ne sera jamais atteinte sans l'abolition du travail du sexe. Leur argument principal est qu'aucune femme ne peut être libre tant qu'une autre femme vendra des services sexuels, explique May-Len Skilbrei, professeure à l'université d'Oslo. La spécialiste des questions de migration, de genre, de sexualité et de travail du sexe s'est exprimée dans une interview accordée à Nathalie Schmidhauser de ProCoRe. Une argumentation qu'Ophelia Eglentyn juge cynique, privilégiée et surtout très éloignée de la réalité de nombreuses travailleuses du sexe migrantes, qui font vivre leur famille grâce à la vente de services sexuels. Dans un entretien avec ProCoRe, cette travailleuse du sexe suédoise relate qu'avec la loi, le travail du sexe sûr et légal se voit massivement entravé en Suède comme dans d'autres pays qui ont eux aussi interdit l'achat de services sexuels.

C'est également la conclusion du dernier rapport publié par un groupe d'expertes et d'experts du Département fédéral de justice et police, intitulé « Mesures de protection des femmes œuvrant dans le milieu érotique » (disponible [ici](#)). Le rapport rejette l'idée d'interdire l'achat de services sexuels, considérant que sanctionner les clients selon le modèle suédois ne protégerait pas les travailleur.euse.x.s du sexe et serait une restriction inadmissible de la liberté économique.

Selon le rapport, une telle interdiction ferait basculer la prostitution dans l'illégalité, ce qui affaiblirait la position des travailleur.euse.x.s du sexe et rendrait le travail de prévention impossible. Une interdiction reviendrait par ailleurs à priver de leurs moyens d'existence les personnes qui travaillent de leur plein gré dans le secteur du sexe tarifé.

Un an plus tard, le Conseil fédéral a lui aussi examiné la question de l'interdiction de l'achat de services sexuels dans un contexte international, publiant son rapport «[Prostitution et traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle](#)». Le Conseil Fédéral conclut que toute interdiction de la prostitution «conduit avant tout à une pénalisation des personnes qui se prostituent et à leur repli dans la clandestinité, ce qui menace encore plus leur sécurité.»

Néanmoins, certains groupes féministes ou milieux politiques continuent de demander l'interdiction de l'achat de services sexuels en Suisse. La dernière démarche en date est la motion déposée par la conseillère nationale Marianne Streiff-Feller, du PEV, à l'automne 2020.

Mais en quoi consiste exactement le «modèle suédois» ? Quel était l'objectif de l'interdiction de l'achat de services sexuels en Suède, comment la loi est-elle appliquée et quel est son impact sur les travailleurs.euse.x.s du sexe ? Pourquoi la Suède a-t-elle immédiatement tenté d'exporter son modèle dans d'autres pays ? Ce modèle peut-il être simplement transposé dans d'autres pays ?

Contenu

«Le travail du sexe est une tâche dure et solitaire, en raison de la honte et de la stigmatisation qui l'accompagnent.» **4**

«Si l'on a la conviction que le travail du sexe fait obstacle à l'égalité des sexes dans le monde, alors il doit être aboli partout.» **11**

« *Le travail du sexe est une tâche dure et solitaire, en raison de la honte et de la stigmatisation qui l'accompagnent.* »

Ophelia Eglentyn¹ est une travailleuse du sexe suédoise, fondatrice et membre de [Red Umbrella Sweden](#), une organisation qui fait campagne pour les droits et la protection des travailleur.euse.x.s du sexe en Suède.

Ophelia Eglentyn, la Suède interdit l'achat de services sexuels depuis 1999. Les milieux qui soutiennent cette loi font valoir qu'elle ne sanctionne que le comportement des clients, mais n'affecterait pas les travailleur.euse.x.s du sexe. Qu'en pensez-vous ?

Si l'on considère que l'achat de services sexuels est un acte criminel, il est absurde de penser qu'il existe un aspect de cet acte qui serait épargné. Tout ce qui concerne notre travail est illégal. Notre lieu de travail est pratiquement une scène de crime. Nos client.e.x.s sont criminalisé.e.x.s, toutes les personnes qui nous soutiennent sont considéré.e.x.s comme des proxénètes. Il est difficile d'investir l'argent que nous gagnons car celui-ci sera considéré comme issu d'un acte criminel. Nous ne sommes pas libres de créer une entreprise et il y a beaucoup d'obstacles si nous voulons verser notre argent sur un compte, vu que nous ne pouvons pas déclarer d'où ces fonds proviennent – nous ne pouvons pas tenir de liste de notre clientèle. Il est curieux de penser que cette loi n'affecte pas les travailleur.euse.x.s du sexe. Et puis, comme il est impossible de contrôler tous les acheteurs potentiels de services

sexuels, car il faudrait alors surveiller l'ensemble des hommes, la police se rabat sur le contrôle des travailleur.euse.x.s du sexe.

Comment les choses se passent-elles concrètement ?

Les agents de police peuvent faire de fausses réservations pour savoir qui nous sommes et où nous travaillons. Puis ils attendent dehors et arrêtent tous nos clients. Plus tard ils reviennent pour nous parler. Les féministes qui soutiennent l'interdiction n'ont peut-être jamais fait de mauvaises expériences avec la police. Peut-être qu'elles ont eu à signaler un vol de vélo, et un policier sympathique a enregistré leur plainte. Pour nous, c'est très différent. C'est franchement traumatisant quand la police vous pose un piège et pénètre dans votre lieu de travail pour vous priver de vos clients et de votre argent. La journée est ruinée, la se-

Tout ce qui concerne notre travail est illégal. Notre lieu de travail est pratiquement une scène de crime.

maine ou même le mois est perdu. On ne dort plus, on doit trouver un nouvel endroit pour travailler et vivre. Car l'interdiction suédoise d'acheter des services sexuels est doublée d'une loi sur le proxénétisme dont la portée est

¹ Ophelia Eglentyn est son nom de travail.

très vaste. Elle ne concerne pas seulement les personnes qui forcent quelqu'un à pratiquer le travail du sexe en l'exploitant, ou les personnes qui profitent directement de l'argent gagné par un.e.x travailleur.euse.x du sexe. La loi criminalise toute personne qui aide ou soutient un.e.x travailleur.euse.x du sexe de quelque manière que ce soit. Il est fréquent que les propriétaires d'appartements forcent les travailleur.euse.x.s du sexe à déménager, dès qu'ils apprennent la nature de leur activité. En tant que travailleur.euse.x.s du sexe, vous ne pouvez compter sur personne, pas même sur votre partenaire, votre amie ou votre famille.

Vous voulez dire que les amis et les membres de la famille des travailleur.euse.x.s du sexe sont également punis pour ce travail en Suède ?

Oui. Concrètement, j'aimerais engager quelqu'un pour répondre à mes courriels. Mais cette personne risquerait la prison. Et je connais de nombreux cas où le compagnon, partenaire ou mari d'une travailleuse du sexe a fait de la prison parce qu'ils vivaient ensemble, avaient ouvert un compte bancaire ensemble ou qu'il l'avait occasionnellement conduite au travail. Alors qu'il se comportait simplement en bon compagnon, il est qualifié de proxénète.

L'un des arguments en faveur de la loi était que la stigmatisation et la honte passeraient des travailleur.euse.x.s du sexe aux clients. Est-ce que cela s'est réalisé ?

Il est vrai que le.a.x client.e.x ressent davantage de honte. Mais le.a travailleur.euse.x du sexe n'est pas libéré.e.x de la honte pour autant. L'image que la société se fait d'il.le.x est sim-



plement passée de la « séductrice diabolique » à la « victime brisée ». Être perçu.e.x comme une victime n'est pas très valorisant. Les gens pensent que nous ne sommes pas capables de subvenir à nos besoins et de prendre soin de notre famille, que nous sommes brisé.e.x.s ou que quelque chose ne va pas. C'est choquant. On nous dénie la capacité d'avoir une opinion ou d'élever nos enfants. En effet, si on ne sait pas prendre soin de soi-même, comment élever un enfant ? De nombreuses travailleuses du sexe ont perdu la garde de leurs enfants parce qu'elles étaient considérées de mauvaises mères !

Quel est le soutien proposé aux travailleur.euse.x.s du sexe en Suède, par exemple dans le domaine du travail social ou des services spécialisés ?

En Suède, il est très difficile d'avoir une opinion critique par rapport à la politique officielle dans ce domaine, y compris pour les professionnel.le.s du travail social. La plupart pensent que l'ensemble des travailleur.euse.x.s du sexe sont des victimes qui veulent quitter le secteur du sexe tarifé, et qu'il faut les aider à y parvenir. On veut vraiment nous aider, mais on ne nous

De nombreuses travailleuses du sexe ont perdu la garde de leurs enfants parce qu'elles étaient considérées de mauvaises mères !

demande jamais ce que nous voulons, ou dans quels domaines nous avons besoin d'aide. Le même problème se pose, par exemple, lorsqu'une travailleuse du sexe envisage de suivre une psychothérapie. On ne peut pas dire à la thérapeute que l'on travaille dans le secteur du sexe. Sinon le travail du sexe sera immédiate-

ment considéré comme le principal problème et la cause de tous les maux.

Est-ce que cela vous dérange d'être constamment considérée comme une victime ?

Oui, cela me dérange. Bien sûr, le travail du sexe est une conséquence de la société patriarcale – comme tous les autres emplois dans le cadre d'une telle société. Toutes les activités économiques s'inscrivent dans cette structure. Nous vivons dans des sociétés capitalistes, nous devons gagner notre vie. Il est problématique en soi que de nombreuses personnes passent toute la journée à faire un travail qu'elles n'aiment pas, parce qu'elles ont un loyer à payer. Mais blâmer le travail du sexe pour cela, ou dire que celui-ci ne devrait pas exister, à cause des structures

Quand il s'agit de femmes suédoises, on leur concède une certaine autonomie, tandis que les travailleur.euse.x.s du sexe issues de «pays pauvres» sont toujours considéré.e.x.s comme des victimes à sauver.

patriarcales qui affectent tout emploi et toute activité, cela me met en colère ! Ce débat touche surtout les travailleuses du sexe migrantes. Elles sont d'emblée considérées comme des victimes de la traite humaine, vendues par de méchants hommes. Les «femmes» sont «prises», «transférées», «placées», «vendues», elles ne sont même plus désignées comme des personnes, et encore moins comme des personnes à part entière. Quand il s'agit de femmes suédoises, on leur concède une certaine autonomie, tandis que les travailleur.euse.x.s du sexe issues de « pays pauvres » sont toujours considéré.e.x.s comme des victimes à sauver.

Pour les opposantes à la prostitution, le travail du sexe n'est pas un travail comme les autres au sein du système capitaliste. Il touche en effet à quelque chose d'intime et est assimilé à l'exploitation et à la violence envers les femmes. Beaucoup trouvent inconcevable que le travail du sexe soit compatible avec la dignité humaine.

Tout d'abord, je trouve étrange que des personnes qui n'ont eu jamais de rapports sexuels tarifés fassent des suppositions sur la réalité et sur ce qu'elle devrait être. Pourquoi ne pas interroger des personnes qui savent de quoi elles parlent, par expérience personnelle ?

On qualifie notre travail d'inhumain, en nous comparant à des esclaves. C'est profondément blessant. Ce sont ces accusations qui nous privent de notre humanité.

Nous, travailleuses du sexe, sommes des êtres humains et notre valeur et notre dignité sont inaliénables. On parle de nous comme de victimes qui n'auraient pas de voix à faire entendre et rien à dire. On qualifie notre travail d'inhumain, en nous comparant à des esclaves. C'est profondément blessant. Ce sont ces accusations qui nous privent de notre humanité.

De nombreux emplois présentent des aspects liés à l'exploitation. En particulier les activités accessibles aux groupes marginalisés comme les personnes LGBTQ, les personnes migrantes sans papiers ou les personnes qui n'ont pas suivi de formation. Le travail du sexe en fait partie. Mais d'après mon expérience personnelle, ce travail n'est pas plus exploiteur que les autres emplois que j'ai occupés. Beaucoup pensent qu'il est normal de se lever à six heu-

res du matin et de travailler plus de huit heures pour gagner de l'argent pour quelqu'un d'autre, par exemple un patron ou une grande entreprise. Ces personnes pensent qu'il est normal de rentrer à la maison dans un état d'épuisement, et d'être trop fatigué pour se détendre avec sa famille ou ses amis. Personnellement, je préfère travailler pour moi-même et choisir mes horaires de travail.

Il m'arrive de travailler dans d'autres pays que la Suède. Cela m'a fait réaliser à quel point mon bien-être dépend de la façon dont la société me traite en tant que travailleuse du sexe. Là où je vis et travaille actuellement (note de l'éditeur : dehors de la Suède), je peux parler ouvertement de mon travail avec mes ami.e.s, mon médecin, mon thérapeute et mon partenaire sans être méprisée, enfermée ou traitée de malade mentale. Cela fait une grande différence. Malheureusement, cela n'est pas possible pour la majorité des travailleur.euse.x.s du sexe dans le monde.

Diverses études montrent qu'avec l'interdiction d'acheter des services sexuels en Suède, le travail du sexe est devenu une activité clandestine. Quelle influence cela a-t-il eu sur le quotidien professionnel des travailleur.euse.x.s du sexe ?

La clandestinité a produit une situation d'isolement extrême du travail du sexe au sein de la société, mais aussi entre professionnel.le.x.s du sexe. Ils.Ile.x.s n'ont pratiquement plus accès à une communauté ou à un soutien mutuel, et n'ont plus personne pour parler de leur travail. Les travailleuses et travailleurs sociaux ont beaucoup plus de difficultés à entrer en contact avec les personnes actives dans le travail du sexe. Et la peur de la police fait que les travailleur.euse.x.s du sexe ne s'adresseront plus aux

forces de l'ordre, même s'il leur arrive quelque chose de vraiment grave. En Suède, le travail du sexe est devenu invisible et la stigmatisation fait qu'il est pratiquement impossible d'en parler.

Vous dites que vous êtes active comme travailleuse du sexe dans différents pays. Comment se comportent les clients en Suède, en comparaison avec les clients des pays qui n'interdisent pas l'achat de services sexuels ?

En Suède, les clients ont très peur, il est donc beaucoup plus difficile de travailler avec eux. Il est presque impossible d'avoir une conversation normale avec eux. Ils ne souhaitent révéler aucune information personnelle et ne veulent pas non plus parler affaires, car ils ont peur que cela soit utilisé contre eux. Il est donc beaucoup plus difficile d'évaluer un client. Dans d'autres pays, la travailleur.euse.x.s du sexe peut demander une copie d'une pièce d'identité ou le versement d'une caution, ce qui n'est pas possible en Suède. Vu la prédominance du discours

sur la prostitution forcée et la traite humaine en Suède, il est extrêmement important pour les clients suédois de savoir que vous faites ce travail de votre plein gré. Il faut toujours insis-

En Suède, le travail du sexe est devenu invisible et la stigmatisation fait qu'il est pratiquement impossible d'en parler.

ter sur le fait qu'il s'agit quasiment d'un hobby que vous faites pour vous divertir. Au moment où vous voulez fixer des limites professionnelles, beaucoup réagissent en disant «Oh, donc pour toi, c'est quand même un job»... Et ils ne veulent plus rien avoir à faire avec vous. En fait, ils veulent que vous soyez la «horny happy girl», sinon vous êtes victime de prostitution forcée à leurs yeux. C'est vraiment absurde.

Quels sont les endroits où les travailleur.euse.x.s de sexe de Suède peuvent offrir leurs services en toute sécurité, s'il leur est im-



possible de travailler chez eux, dans un hôtel ou chez un client ?

La politique d'interdiction de l'achat de services sexuels prévoit d'éliminer pratiquement tous les endroits où l'on peut proposer des services sexuels (en toute sécurité). La loi complique le travail du sexe dans un but de dissuasion. Concernant la sécurité, le ressenti varie d'une travailleuse du sexe à l'autre, mais je dirais que la loi a dégradé les conditions dans ce domaine. Personnellement, je préfère travailler à la maison ou dans un hôtel que je connais bien. Or la Suède mène des campagnes dans les hôtels et les Airbnbs pour identifier et exclure les travailleur.euse.x.s du sexe. De nombreux hôtels ont remplacé les habituels panneaux «Ne pas déranger» aux

Les féministes suédoises disent que personne ne devrait proposer des services sexuels pour de l'argent. Mais sont-elles prêtes à payer le loyer, la nourriture, les livres scolaires des enfants ou la prise en charge des parents de toute personne qui vient d'un pays pauvre?

portes des chambres par des panneaux «Hôtel sans prostitution». Ces campagnes ont été lancées par des organisations qui veulent aider les travailleuses du sexe à quitter le métier. Elles organisent régulièrement des ateliers pour former le personnel des hôtels à reconnaître les travailleur.euse.x.s du sexe. Face à une personne qui correspond à une série de critères stéréotypés, le personnel de l'hôtel appellera donc la police. Cela concerne surtout les femmes migrantes d'Europe de l'Est ou les jeunes femmes accompagnées d'hommes plus âgés.

Si une travailleuse du sexe veut quitter la profession en Suède, quelles sont ses options ? Et quelle est la situation des femmes migrantes ?

Pour les personnes de nationalité suédoise, il y a la possibilité de demander l'aide sociale et de se chercher un autre travail. Mais tout le monde ne peut ou ne veut pas avoir un emploi classique et des horaires réguliers. La plupart des travailleur.euse.x.s du sexe que je connais en Suède font ce travail après avoir souffert d'un burnout professionnel, ou en raison d'un diagnostic comme le TDAH. Ils et elles ne peuvent pas travailler toute la journée de manière concentrée. Beaucoup ont essayé de nombreuses options et métiers mais n'ont pas trouvé d'autre travail convenable. De plus, 80% des travailleur.euse.x.s du sexe en Suède sont des personnes migrantes, dont la plupart n'ont pas droit à l'aide sociale.² Les féministes suédoises disent que personne ne devrait proposer des services sexuels pour de l'argent. Mais sont-elles prêtes à payer le loyer, la nourriture, les livres scolaires des enfants ou la prise en charge des parents de toute personne qui vient d'un pays pauvre ? C'est idiot.

En Suède, nous avons un État-providence. Nous sommes un pays riche, nous pouvons peut-être nous permettre d'interdire l'achat de services sexuels. Mais il est stupide de vouloir exporter ce modèle vers d'autres pays, surtout les plus pauvres. En Suède, cette interdiction présente déjà de nombreux effets négatifs pour les travailleur.euse.x.s du sexe. Imaginez l'introduction d'un tel système dans un pays où la plupart des gens sont déjà très pauvres ; ce serait un désastre. La politique suédoise re-

² Comme en Suisse, le droit aux prestations de l'État dépend du type de permis de séjour.

lève d'une attitude cynique et privilégiée. Il est dangereux de propager et d'exporter aveuglément ce modèle sans réfléchir à ce que sont les structures des autres pays.

Que souhaitez-vous pour les travailleur.euse.x.s du sexe (en Suède) ?

Je demande que nous ayons les mêmes droits que tous les autres travailleur.euse.x.s, que nous puissions adhérer à un syndicat, créer notre propre entreprise, accéder à des instruments de soutien et travailler ensemble. En Allemagne, en Suisse ou aux Pays-Bas, le travail du sexe est certes considéré comme un travail, mais cela n'a pas vraiment amélioré les choses. Le travail du sexe est toujours perçu comme une activité très particulière. La stigmatisation, la honte et le discours moralisateur restent une réalité dans ces pays. Le travail du sexe est nié, on ne veut pas le voir. La situation ne peut pas changer du jour au lendemain. On ne va pas soudainement nous accueillir à bras ouverts. Mais le fait que la lutte contre la stigmatisation soit portée par les travailleur.euse.x.s du sexe, qui font entendre leur voix et qui revendiquent ouvertement leur activité, est une étape importante. Le travail du sexe est une tâche dure et solitaire, en raison de la honte et de la stigmatisation qui l'accompagnent.



«Si l'on a la conviction que le travail du sexe fait obstacle à l'égalité des sexes dans le monde, alors il doit être aboli partout»

La professeure May-Len Skilbrei est spécialiste des questions de travail du sexe et directrice du département de criminologie et de sociologie du droit de l'université d'Oslo, en Norvège. Elle a mené des recherches sur la prostitution, la traite humaine, la violence sexuelle, le mariage, le travail et la migration irrégulière notamment en Norvège, en Suède, en Estonie et en Russie.

May-Len Skilbrei, la Suède a introduit une interdiction de l'achat de services sexuels en 1999. Quel était ou quel est le but de cette loi ?

Le principal objectif de la loi était d'abolir la prostitution. D'une part, en perturbant activement le marché de la prostitution et, à plus long terme, en modifiant les normes et valeurs sociales relatives au genre et à la sexualité. L'idée était de réduire la demande de services sexuels tarifés. La loi était censée signaler, en Suède et dans le monde, que l'achat de services sexuels n'est pas acceptable. La tentative de promouvoir ce genre de loi au niveau international était présente dès le début.

Pourquoi abolir le travail du sexe ?

Le travail du sexe est considéré à la fois comme le résultat et la cause des inégalités de genre. Il est perçu comme une influence négative sur la société. Le principe est qu'aucune femme ne peut être libre tant que d'autres femmes vendront des services sexuels. L'objectif de la loi n'a jamais été

d'améliorer les circonstances ou les conditions pour les femmes actives dans le travail du sexe.

La loi a été vendue comme un ensemble de mesures. Quels sont ses différents aspects ?

La loi elle-même ne criminalise que l'achat de services sexuels. Ce n'est justement pas un ensemble de mesures. Lors de son introduction, les milieux politiques ont promis d'améliorer la situation des femmes et des hommes travaillant dans le secteur du sexe, par exemple en prévoyant davantage de moyens finan-

L'objectif de la loi n'a jamais été d'améliorer les circonstances ou les conditions pour les femmes actives dans le travail du sexe.

ciers pour le travail social, mais cela n'a jamais été vraiment réalisé. Le seul investissement a porté sur le travail social visant à aider les personnes à quitter le travail du sexe. Les travailleur.euse.x.s du sexe qui disent vouloir continuer à faire ce travail en toute sécurité ne sont pas soutenu.e.x.s. Le soutien aux travailleur.euse.x.s du sexe s'est donc réduit depuis l'introduction de la loi.

Comment la mise en œuvre de la loi affecte-t-elle la vie des travailleur.euse.x.s du sexe ? La loi suédoise entrave le marché de la prostitution, c'est-à-dire qu'il est plus

difficile de participer à ce marché, y compris pour les travailleur.euse.x.s du sexe. La présence et le contrôle de la police se sont renforcés pour surveiller l'application de la loi. Un grand nombre de travailleur.euse.x.s du sexe doivent exercer leur activité de manière isolée. Cela affaiblit en partie leur capacité de négociation, et le rapport de force penche en faveur des clients. Aujourd'hui, le travail du sexe est souvent très caché et se déroule dans des lieux nouveaux : via des applications de rencontre, dans des pizzerias, dans des taxis, etc. Le marché reste actif, mais à l'insu de la police. Une autre loi qui affecte directement les travailleur.euse.x.s du sexe en Suède est la loi

Les professionnels du travail social et les membres d'ONG vont parfois jusqu'à dénoncer à la police les personnes migrantes actives dans le commerce du sexe, au lieu de les soutenir par d'autres moyens.

sur les étrangers (Aliens Act), censée réguler les migrations. Selon cette loi, les personnes migrantes originaires de pays hors de l'UE ne sont pas autorisées à proposer des services sexuels en Suède, ce travail étant réputé indigne. Les personnes migrantes originaires de pays tiers qui proposent ou sont soupçonnées de proposer des services sexuels peuvent être expulsées pour ce motif, ou se voir refuser l'entrée en Suède à la frontière. Les professionnels du travail social et les membres d'ONG vont parfois jusqu'à dénoncer à la police les personnes migrantes actives dans le commerce du sexe, au lieu de les soutenir par d'autres moyens. La loyauté de la population suédoise envers l'État est souvent très forte.

La prostitution a-t-elle diminué en Suède suite à l'interdiction de l'achat de services sexuels ?

Il est difficile de se prononcer, car il n'existe pas de données sur la taille du marché de la prostitution, ni avant l'introduction de la loi, ni après. Le marché de la prostitution a certainement beaucoup changé depuis l'introduction de la loi. Toutefois cette évolution n'est pas forcément due à la loi, mais plutôt à la mobilité accrue des travailleur.euse.x.s du sexe et à l'utilisation des outils et médias numériques. La prostitution de rue a diminué dans tous les pays nordiques, mais c'est probablement l'effet de l'internet et des téléphones portables. Il est toujours difficile d'évaluer l'effet exact d'une loi. Même en partant de l'hypothèse d'une réduction du marché suédois de la prostitution, il n'est pas possible de dire si cela est dû à la loi ou à d'autres facteurs comme la mondialisation, la numérisation, la mobilité ou d'autres lois suédoises. Les facteurs qui influencent le marché de la prostitution sont nombreux.

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle doit être distinguée du travail du sexe. Dans ce cas, les personnes attirées dans la prostitution par de fausses promesses sont exploitées et subissent souvent des contraintes, des menaces et des violences physiques. La loi a-t-elle au moins un impact positif sur la lutte contre ce crime ?

Il n'y a pas non plus de réponse claire en ce qui concerne la traite des êtres humains. Pourtant en Norvège, la lutte contre la traite humaine était un argument central pour justifier l'interdiction de l'achat de services sexuels en 2008. En Suède, la question de la traite des êtres humains n'était pas encore d'actualité en 1999, et cet argument était donc moins

invoqué. Tandis qu'en Norvège, l'hypothèse était qu'en interdisant une chose, celle-ci serait moins demandée et donc appelée à diminuer. On pensait que la loi réduirait la taille du marché de la prostitution et donc l'ampleur de la traite des êtres humains.

Qu'en est-il en réalité ?

Cette hypothèse soulève plusieurs problèmes. Une interdiction de l'achat de services sexuels peut faire disparaître des acteurs légitimes et ainsi favoriser le pouvoir et l'influence des acteurs de la traite humaine. S'il est interdit d'acheter des services sexuels, les personnes auront tendance à agir de manière plus discrète et devront mieux s'organiser pour le faire. Ce qui peut renforcer les structures criminelles. La loi peut donc avoir un effet inverse à celui escompté. Deux ans avant l'interdiction de l'achat de services sexuels, la Norvège avait déjà introduit une loi sur le proxénétisme. La Suède connaît une loi similaire. Dans les deux pays, le seuil de la loi est très bas : les propriétaires qui louent des appartements à des travailleur.euse.x.s du sexe, même sans être au courant de leur activité, sont punissables en vertu de cette loi. La police a été très active dans l'application de ces lois, surtout au cours des premières années. Il était extrêmement difficile pour les travailleur.euse.x.s du sexe de louer un local pour travailler. Un autre aspect est que la coopération mutuelle est devenue très compliquée : selon la loi, toute forme de facilitation ou de soutien à une personne active dans le travail du sexe est punissable. Cela signifie que les travailleur.euse.x.s du sexe qui vivent ensemble, travaillent ensemble et/ou se soutiennent réciproquement peuvent être poursuivi.e.x.s. Cela les rend davantage dépendant.e.x.s d'entités organisées

qui fournissent un cadre pour la prostitution, par exemple en louant des espaces de travail, et qui n'ont pas peur de la police. Ces entités ont de nombreuses ressources et de vastes réseaux, et appartiennent souvent à des organisations criminelles.

Malgré les effets négatifs pour les femmes travaillant dans le secteur du sexe, de nombreux groupes féministes continuent de se prononcer en faveur d'une interdiction de l'achat de services sexuels. Quel est le débat actuel en Suède ?

Aujourd'hui on trouve des opinions un peu plus diversifiées sur le travail du sexe. Dans les premières années qui ont suivi l'interdiction, il était impossible de se dire féministe tout en critiquant la loi. On était systématiquement taxé d'anti-féminisme. Actuellement, il est possible de critiquer la loi en tant que politicien ou professionnel des médias. Mais il existe encore de nombreux groupes féministes radicaux très influents, tels que le réseau des mai-

Une interdiction de l'achat de services sexuels peut faire disparaître des acteurs légitimes et ainsi favoriser le pouvoir et l'influence des acteurs de la traite humaine.

sons d'accueil pour victimes de violence, qui soutiennent la loi et discréditent les voix critiques en les accusant d'anti-féminisme. Cette variante du féminisme radical joue un rôle central dans le mouvement féministe suédois. Pour ces groupes, ce n'est pas un problème que la loi dégrade la situation des femmes qui travaillent dans le secteur du sexe. Leur objectif est d'améliorer la société. Les travailleuses

du sexe sont en quelque sorte des dommages collatéraux. Ces féministes veulent créer un avenir meilleur pour toutes les femmes et tous les hommes, en veillant à ce que les travailleuses du sexe cessent de vendre leurs services. Le but de la loi étant de les priver de leur clientèle.

Est-ce que les travailleur.euse.x.s du sexe ont leur mot à dire dans le débat suédois sur le travail du sexe ?

Dans le cadre du débat, il n'y a pas beaucoup de sympathie pour les travailleur.euse.x.s du sexe. Les groupes qui font campagne pour les droits des professionnel.le.s du sexe ne sont pratiquement pas entendus. En Suède, la première manifestation pour les droits des travailleur.euse.x.s du sexe, la première marche publique, a eu lieu il y a deux ans. Donc

Les travailleuses du sexe sont en quelque sorte des dommages collatéraux.

incroyablement tard, par rapport à d'autres pays européens où il existe des organisations de travailleuses du sexe. Les organisations qui défendent leurs droits ne sont guère entendues et écoutées en Suède. À l'occasion des 20 ans de l'interdiction de l'achat de services sexuels, le gouvernement a organisé une conférence sur les conséquences de la loi, sans inviter aucune travailleuse du sexe. Aucune personne directement concernée par la loi n'a participé à l'événement.

Pourquoi la Suède a-t-elle immédiatement tenté d'exporter son modèle à d'autres pays ?

Parce que le pays, ou plutôt le gouvernement,

pensait que ce serait la meilleure façon de « sauver » les hommes et les femmes, en adoptant la bonne attitude et les bonnes valeurs et normes. La Suède a rejoint l'UE en 1995 et l'on craignait à l'époque que les normes de sexualité et de genre provenant de l'Allemagne ou des Pays-Bas ne corrompent la société suédoise. Si vous considérez que l'interdiction de l'achat de services sexuels est la meilleure politique pour atteindre l'égalité des sexes, vous souhaitez bien sûr que d'autres pays l'adoptent. Si l'on a la conviction que le travail du sexe fait obstacle à l'égalité des sexes dans le monde, alors il doit être aboli partout. La Suède se considère comme une pionnière de l'égalité.

Que pensez-vous de la transposition du «modèle suédois» dans d'autres pays ?

À mon avis, l'adoption de ce modèle par d'autres pays est une idée étrange. Supposons que le modèle fonctionne bien en Suède et qu'il atteigne son objectif d'abolition du travail du sexe et d'égalité des sexes. Cela ne signifie pas que la même loi, introduite pour les mêmes raisons, fonctionnerait dans un autre pays. Les rapports entre l'État et la société, la culture juridique, le fonctionnement de la police ou du marché de la prostitution, tout ceci varie énormément selon les pays. Pour réglementer un phénomène aussi complexe que celui de la prostitution, il est irrationnel de penser que l'on puisse simplement reprendre un modèle qui fonctionne peut-être ailleurs. La Suède essaie d'exporter son modèle dans des pays totalement différents, par exemple le Mexique ou l'Indonésie. Le problème est aussi que cette loi peut être utilisée par différents acteurs à des fins différentes.

Pouvez-vous donner un exemple ?

À l'origine, la loi était destinée à protéger les hommes et les femmes d'un traitement inégalitaire. Mais elle peut aussi être utilisée comme un outil contre les personnes migrantes ou contre la sexualité homosexuelle. Tout dépend des projets du gouvernement en question. En Norvège, les groupes populistes

*En ce sens, la loi est très pratique:
elle possède une légitimité morale
fondamentale et peut donc servir à
toutes sortes de fins.*

lorsque ces mêmes groupes ont accédé au pouvoir, certaines personnalités politiques ont compris que la loi pouvait être un instrument utile pour lutter contre les populations migrantes ou les formes de travail du sexe non désiré, par exemple entre personnes du même sexe. Surtout en combinaison avec d'autres lois comme la loi contre la traite des êtres humains ou l'interdiction du proxénétisme. En ce sens, la loi est très pratique : elle possède une légitimité morale fondamentale et peut donc servir à toutes sortes de fins. C'est en quelque sorte un marteau humanitaire pour frapper les travailleurs.euse.s du sexe.

de droite et d'extrême droite étaient d'abord opposés à l'interdiction de l'achat de services sexuels, considérant que celle-ci n'était pas compatible avec leurs valeurs libérales. Mais



ProCoRe

ProCoRe est un réseau national, qui défend les intérêts des travailleuses et travailleurs du sexe en Suisse et qui s'engage particulièrement pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. ProCoRe reconnaît le travail du sexe comme une réalité sociale et une activité professionnelle. Dans le même temps, nous luttons contre l'exploitation, la traite et la stigmatisation du travail du sexe.

ProCoRe
11 Rue de Pâquis
1201 Genève
info@procore-info.ch
www.procore-info.ch

Faire un don ProCoRe:

Compte postal: 15-561454-7

IBAN: CH26 0900 0000 1556 1454 7

[Faire un don](#)



Impressum

Rédaction: Nathalie Schmidhauser, Rebecca Angelini

Texte: Nathalie Schmidhauser

Traduction: Karin Vogt, Shirine Dahan

Design: Laura Gomez

Photos: Yoshiko Kusano